

PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 2023-403

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA TARIFICATION
2024 POUR LE FINANCEMENT DE CERTAINS
BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS, ET
REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
2022-375

CONSIDÉRANT que la Ville, en vertu de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) a le pouvoir de réglementer pour tarifier les services municipaux qu'elle dispense;

CONSIDÉRANT que la Ville désire adopter un règlement de tarification;

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

- ARTICLE 1 Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
- ARTICLE 2 Le présent règlement remplace le règlement numéro 2022-375 et ses modifications.
- ARTICLE 3 La tarification des biens et services municipaux offerts par la Ville est établie selon les sections A à E et l'annexe 1, jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante, comme ci-reproduites.
- ARTICLE 4 Tout bien, service ou activité non prévu au présent règlement est facturé au coût réel additionné des frais d'administration prévus à l'article 5 du présent règlement, à moins qu'il n'en soit décrété autrement dans une loi ou un règlement.
- ARTICLE 5 Tous les services de la Ville qui effectuent de la facturation de biens et services doivent ajouter à ladite facturation, lorsqu'applicable, un montant représentant 15 % de celle-ci, et ce, à titre de frais d'administration. Malgré ce qui précède, aucuns frais d'administration ne sont chargés aux organismes à but non lucratif de Boucherville.
- ARTICLE 6 Tout tarif prévu au présent règlement a préséance sur tout autre tarif visant le même objet prévu à tout autre règlement.
- ARTICLE 7 Les tarifs, droits et prix mentionnés au présent règlement, en regard de chaque bien, service ou activité, sont imposés et prélevés de toute personne qui utilise lesdits biens ou services ou bénéficie desdites activités et ils incluent les taxes applicables.
- ARTICLE 8 Toute créance impayée porte intérêt à raison de 7 % par an à compter de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées.

Jean Martel, maire

Marianna Ruspil, greffière

TABLE DES MATIÈRES

LÉGENDE.....	3
SECTION A – SECTION GÉNÉRALE.....	4
SECTION B – SECTION PERMIS, AUTORISATION ET CERTIFICAT.....	5
SECTION C – SECTION SERVICES TECHNIQUES D'INGÉNIERIE.....	21
SECTION D – SECTION SPORTS ET LOISIRS.....	23
SECTION E – SECTION LOCATION D'INSTALLATION ET UTILISATION DE MACHINERIE.....	26

LÉGENDE

H : habitation

H1 : habitation unifamiliale

H2 : habitation bifamiliale

H3 : habitation trifamiliale

H4 : habitation multifamiliale

H5 : habitation collective

PI : projet intégré

C : commerce

R : récréatif

P : public et institutionnel

ÉCO : milieu d'intérêt écologique

I : industriel

A : agricole

U : usage autorisé dans toutes les zones

Z : usage prohibé dans toutes les zones

SECTION A – SECTION GÉNÉRALE

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
GÉNÉRALITÉS		
Utilisation d'un photocopieur, d'une imprimante ou d'un télécopieur		0,45 \$/page
Drapeau de la Ville		75,00 \$
COPIE DE RÈGLEMENT ET PLAN		
Règlement municipal	Moins de 95 pages	0,45 \$/page*
	*Coût minimum	5,00 \$
	95 pages et plus	42,00 \$
Plan	Papier	2,00 \$/m ²
ATTESTATION ET AUTHENTIFICATION		
Assermentation ou déclaration solennelle		5,00 \$
Attestation/certificat de vie		Gratuit
Authentification de documents	Prix de base	5,00 \$
	Tarif pour chaque page additionnelle	0,45 \$
Attestation pour un ministère ou un organisme public	SAAQ, RACJ, MDDELCC, Domaine hydrique, ministère du Tourisme, etc.	246,10 \$
SERVICES FINANCIERS		
Problématique de traitement d'un chèque	Non encaissable par une institution financière	18,00 \$
	Postdaté ou retiré	9,00 \$
	Chèque retiré ou corrigé à la suite de la vente de la propriété ou du décès de l'émetteur	Sans frais
Recherche-perception de compte	Information manquante ou erronée, remboursements récurrents ainsi que transferts de paiement, à partir du deuxième avis	11,00 \$
Encaissement d'un chèque provenant d'une banque étrangère		22,00 \$
Relevé, état de compte et certificat de taxes pour transactions immobilières (professionnels et institutions financières)	Demande par fax ou en personne	105,00 \$
	Demande par Internet (Immonet)	95,00 \$
Preuve d'endossement d'un chèque émis par la Ville		18,00 \$
Avis certifié ou recommandé pour perception de taxes foncières		27,00 \$

SECTION B – SECTION PERMIS, AUTORISATION ET CERTIFICAT

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS D'AUTORISATION¹		
Validation de la conformité réglementaire		
Validation de projet pour un bâtiment principal de catégorie H	Non remboursable, mais déductible si émission, dans la même année civile, d'un permis relativement au projet soumis	
	Construction	268,00 \$
	Agrandissement ou transformation	105,00 \$
Validation de projet visant un usage de catégorie I, U, C, R, P ou ÉCO	Non remboursable	358,00 \$
Validation de projet pour un bâtiment principal ou accessoire de catégorie A	Non remboursable, mais déductible si émission, dans la même année civile, d'un permis relativement au projet soumis	73,00 \$
Validation de projet relatif à l'affichage	Non remboursable, mais déductible si émission, dans les 12 mois du dépôt d'un projet, d'un certificat d'autorisation relativement à chaque enseigne soumise	144,00 \$
Renouvellement de permis		
Renouvellement d'un permis de construction aux mêmes conditions pour un bâtiment non construit de catégorie H ayant déjà fait l'objet de l'émission d'un permis de construction ou travaux d'aménagements intérieurs inachevés	Coût par logement	74,00 \$
Renouvellement d'un permis de construction aux mêmes conditions pour un bâtiment non construit de catégorie I, U, C, R, P ou ÉCO ayant déjà fait l'objet de l'émission d'un permis de construction ou travaux d'aménagements intérieurs inachevés		358,00 \$
Renouvellement d'un permis de construction ou agrandissement de catégorie A	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher de 45 m ² ou moins	73,00 \$
	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher supérieure à 45 m ²	508,00 \$

¹ Pour toute demande de permis et de certificat, à l'exception de nouvelles constructions, le tarif est gratuit pour les OBNL.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Construction d'un bâtiment principal		
L'usage principal est la catégorie H	Première unité d'habitation	478,00 \$*
	<i>*Les coûts de raccordement et de nettoyage de rue doivent être ajoutés à cette somme.</i>	
	Prix pour chaque unité d'habitation additionnelle	268,00 \$
L'usage principal est la catégorie I, U, C, R, P ou ECO	Prix de base	358,00 \$
	Tarif établi selon la superficie brute du plancher et à ajouter au prix de base ²	3,00 \$/m ²
L'usage principal est la catégorie A	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher de 45 m ² ou moins	73,00 \$
	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher supérieure à 45 m ²	508,00 \$
Agrandissement d'un bâtiment principal (incluant l'ajout d'aire de plancher ou d'une mezzanine)		
L'usage principal est la catégorie H	Incluant l'ajout d'un solarium	210,00 \$
L'usage principal est la catégorie I, U, C, R, P ou ÉCO	Prix de base	358,00 \$
	Tarif établi selon la superficie brute du plancher et à ajouter au prix de base ³	3,00 \$/m ²
L'usage principal est la catégorie A	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher de 45 m ² ou moins	73,00 \$
	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher supérieure à 45 m ²	508,00 \$
Transformation ou rénovation d'un bâtiment principal		
L'usage principal est la catégorie H	Incluant la construction, la rénovation ou l'installation d'équipement accessoire, lorsqu'un permis est requis	68,00 \$
L'usage principal est la catégorie I, U, C, R, P ou ÉCO	Prix de base	358,00 \$
	Tarif établi par tranche de 1000 \$ en valeur de travaux et à ajouter au prix de base ⁴	3,00 \$
	Incluant la construction, la rénovation, ou l'installation d'équipement accessoire, lorsqu'un permis est requis	
L'usage principal est la catégorie A	Incluant la construction, la rénovation ou l'installation d'équipement accessoire, lorsqu'un permis est requis	75,00 \$

² Pour les demandes concernant un bâtiment dont l'usage principal est la catégorie **I, U, C, R, P** ou **ÉCO**, le coût maximal d'une demande est établi à 63 000,00 \$, auquel s'ajoutent les frais de base.

³ Voir note 2.

⁴ Voir note 2.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Bâtiment accessoire		
Construction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un garage privé ou abri d'auto détaché dont l'usage principal est la catégorie H		68,00 \$
Construction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire autre qu'un garage ou un abri d'auto détaché dont l'usage principal est la catégorie H		34,00 \$
Construction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est la catégorie I ou U	Prix de base	214,00 \$
	Tarif établi selon la superficie brute du plancher et à ajouter au prix de base ⁵	3,00 \$/m ²
Construction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire à un bâtiment principal dont l'usage principal est la catégorie C, R, P ou ÉCO	Prix de base	144,00 \$
	Tarif établi selon la superficie brute du plancher et à ajouter au prix de base ⁶	3,00 \$/m ²
Construction ou agrandissement d'un bâtiment accessoire dont l'usage principal est la catégorie A	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher de 45 m ² ou moins	75,00 \$
	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher supérieur à 45 m ²	508,00 \$
Transformation ou rénovation d'un bâtiment accessoire dont l'usage principal est la catégorie A		75,00 \$
Construction et équipements accessoires		
Construction, transformation ou installation d'une piscine dont l'usage principal est la catégorie H	Incluant l'enceinte et les équipements accessoires	68,00 \$
Construction, transformation ou installation d'une enceinte de piscine et équipements accessoires dont l'usage principal est la catégorie H		39,00 \$
Construction, installation ou rénovation d'un auvent pour un bâtiment de classe H5 ou pour un projet intégré comportant des bâtiments de classe H5	Tarif par demande, pour tout le projet	34,00 \$

⁵ Voir note 2.

⁶ Voir note 2.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Construction et équipements accessoires (suite)		
Construction, agrandissement, transformation ou rénovation d'une aire de stationnement étagée	Prix de base	358,00 \$
	Tarif établi selon la superficie brute du plancher et à ajouter au prix de base ⁷	3,00 \$/m ²
Construction, transformation, installation ou modification d'un réservoir extérieur ou sous-terrain	Usage de catégorie autre que H	358,00 \$
Autres travaux		
Construction, transformation ou installation d'une antenne de télécommunication		1 284,00 \$
Construction, transformation ou aménagement d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées		144,00 \$
Construction, modification ou remplacement d'une installation de prélèvement des eaux (puits)		74,00 \$
Compteur d'eau (nouvelle installation ou travaux correctifs)	Usage de catégorie autre que H	Gratuit
Remplacement d'équipement de climatisation/réfrigération utilisant l'eau potable (travaux correctifs)		
Équipement de prétraitement (nouvelle installation ou travaux correctifs) (ex. : pièges à matières grasses, dessableur/décanteur, séparateur eau/huile)		
Système de récupération des eaux de lavage (lave-auto automatique)		
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION		
Bâtiment principal et bâtiment accessoire		
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment principal dont l'usage principal est la catégorie H		68,00 \$
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment principal dont l'usage est la catégorie C, R, P, A, ÉCO, I, U ou Z		305,00 \$
Démolition en tout ou en partie ou retrait d'un bâtiment accessoire ou équipement accessoire autorisé par la délivrance d'un permis dont l'usage est la catégorie H		Gratuit

⁷ Voir note 2.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Bâtiment principal et bâtiment accessoire (suite)		
Démolition en tout ou en partie ou retrait d'un bâtiment accessoire ou équipement accessoire autorisé par la délivrance d'un permis dont l'usage est la catégorie C, R, P ou ÉCO		144,00 \$
Démolition en tout ou en partie ou retrait d'un bâtiment accessoire ou équipement accessoire autorisé par la délivrance d'un permis dont l'usage est la catégorie A	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher de 45 m ² ou moins	70,00 \$
	Prix pour un bâtiment ayant une superficie brute de plancher supérieure à 45 m ²	144,00 \$
Démolition en tout ou en partie d'un bâtiment accessoire dont l'usage est la catégorie I, U ou Z		214,00 \$
Déplacement d'un bâtiment principal dont l'usage principal est la catégorie H		68,00 \$
Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire dont l'usage est la catégorie C, R, P, A, ÉCO, I, U ou Z		305,00 \$
Déplacement d'un bâtiment accessoire ou équipement accessoire autorisé par la délivrance d'un permis		Gratuit
Démolition totale ou partielle ou retrait d'une antenne de télécommunication		615,00 \$
Implantation d'un nouvel usage ou changement d'usage principal ou complémentaire, occupation d'un local ou changement de propriétaire de l'entreprise occupant le local dont l'usage est la catégorie C, R, P, A, ÉCO, I, U ou Z		214,00 \$
Implantation, changement, ajout ou modification d'usage complémentaire pour la catégorie H	Incluant l'enseigne	74,00 \$
Vente d'arbres de Noël (usage temporaire)		214,00 \$
Exploitation d'un kiosque ou un étal de vente de produits de la ferme		144,00 \$
Élevage de poule(s) pour un usage complémentaire de la catégorie H		26,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Bâtiment principal et bâtiment accessoire (suite)		
Augmentation du nombre d'unités animales ou modification du type d'unité animale pour un usage de la catégorie A		147,00 \$
Autres types de demande		
Réaliser ou modifier un aménagement paysager	Projet qui n'est pas en lien avec la délivrance d'un permis de construction	142,00 \$
Aménager ou modifier l'aménagement d'un café-terrasse ou d'un bar-terrasse		
Aménager ou modifier une aire de stationnement		
Aménager ou modifier une aire de chargement et de déchargement		
Aménager une aire d'entreposage		
Ériger, modifier ou réparer un mur de soutènement		75,00 \$
Démanteler ou retirer un réservoir		161,00 \$
Ériger ou modifier une clôture (excluant l'enceinte d'une piscine)	Usage des classes H1, H2 ou H3 ou usage de la catégorie A	Gratuit
	Usage des classes H4 ou H5 ou usage des catégories C, R, P ou ÉCO	143,00 \$
Démolir une piscine creusée		74,00 \$
Abattre un arbre		Gratuit
Déboisement		355,00 \$
Ouvrage ou travaux – rive ou littoral		
Usage des classes H1, H2 ou H3 ou usage de la catégorie A		74,00 \$
Usage des classes H4 ou H5 ou usage des catégories C, R, P ou ÉCO	Prix de base	143,00 \$
	Montant à ajouter au prix de base, par tranche de 1000 \$ en valeur de travaux	3,00 \$
Ouvrage ou travaux – zone inondable		
Usage des classes H1, H2 ou H3 ou usage de la catégorie A		74,00 \$
Usage des classes H4 ou H5 ou usage des catégories C, R, P ou ÉCO	Prix de base	143,00 \$
	Montant à ajouter au prix de base, par tranche de 1000 \$ en valeur de travaux	3,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Déblai ou remblai		
Superficie inférieure ou égale à 2 500 m ²		143,00 \$
Superficie supérieure à 2 500 m ²		689,00 \$
Garantie financière pour décapage (déblai)	Montant par tranche de 1000 m ²	249,00 \$
Garantie financière pour les travaux de remblai	Montant par tranche de 1000 m ²	1 256,00 \$
DIVERS		
Nettoyage des rues		
Nettoyage des rues dans les secteurs en construction	Frais non remboursables, associés à une demande de permis, tarif par logement	215,00 \$
Raccordement ou branchement		
Raccordement d'un bâtiment résidentiel sur rue publique au réseau d'eau potable et égout	Frais non remboursables, associés à une demande de permis	257,00 \$
Raccordement pour les propriétés visées de la rue De Montbrun, tel que reproduit à l'annexe 1		30 000,00 \$
Réfection ou remplacement d'un/des branchement(s) privé(s) pour un usage de catégorie H, ÉCO ou A		Gratuit
Réfection ou remplacement d'un/des branchement(s) privé(s) pour un usage de catégorie C, R, P, I, U ou Z		335,00 \$
Commerce itinérant		
Permis de commerce itinérant		428,00 \$
Carte d'identification		18,00 \$
Coût de remplacement du permis de commerçant itinérant, perdu ou détruit		37,00 \$
Arrosage d'une nouvelle pelouse ou de plantations (pour une période de 15 jours)		
Usage de la catégorie H	Renouvelable une fois seulement pour une autre période de 15 jours, au même tarif	38,00 \$
Usage des catégories C, R, P, I, A, ÉCO ou U		80,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Utilisation extérieure de pesticides ou d'engrais		
Certificat d'autorisation annuel		856,00 \$
Certificat d'autorisation d'application de pesticides ou d'engrais		34,00 \$
Autorisation à la Commission de protection du territoire agricole (C.P.T.A.Q.)		
Demande d'autorisation		138,00 \$
Déclaration		69,00 \$
Rapport d'inspection pour un dossier au Tribunal administratif du logement (T.A.L.)		
Rapport d'inspection		273,00 \$
Changement ou ajout de numéro civique ou de suite		
Usage de la classe H1, H2 ou H3 ou de la catégorie A et OBNL		69,00 \$
Usage des classes H4 ou H5	Moins de 300 logements	257,00 \$
	300 logements et plus	515,00 \$
Usage des catégories C, R, P, I, ÉCO ou U		262,00 \$
Identification d'un local pour un usage des catégories C, R, P ou I	Tarif par local ou suite	70,00 \$
Ajout ou changement de numéro civique ou de local dans le cadre de la délivrance d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation		Gratuit
Installation d'un ponceau permanent ou temporaire, aménagement d'un passage à gué ou mise en place d'un exutoire de drainage souterrain ou de surface		
Usage des classes H1, H2, H3 ou usage des A ou ÉCO		138,00 \$
Usage des classes H4 ou H5 ou usage des catégories C, R ou P	Prix de base	355,00 \$
	Montant à ajouter au prix de base, par tranche de 1000 \$ en valeur de travaux	3,00 \$
Mise en place d'un projet à impact environnemental		
Projet ayant un impact sur le débit de pointe d'un cours d'eau, installation d'un pont ou de tout ouvrage aérien, souterrain ou de surface qui croise un cours d'eau impliquant sa traversée par de la machinerie ou aménagement d'ouvrages permanents ou temporaires en bordure ou dans un cours d'eau		567,00 \$
Installation d'un embarcadère		
Installation d'un embarcadère		39,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT (N° 2018-291)		
Permis de lotissement périmètre d'urbanisation	Prix de base	143,00 \$
	Montant à ajouter au prix de base	0,15 \$/m ²
Permis de lotissement en zone agricole	Pour chaque lot créé	353,00 \$
Permis de lotissement pour correction de lot		69,00 \$
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PIIA (N° 2018-296)		
Validation de la conformité réglementaire		
Validation de la conformité aux règlements municipaux d'un projet assujéti au règlement de PIIA, pour la catégorie H et pour un OBNL		Gratuit
Validation de la conformité aux règlements municipaux d'un projet assujéti au règlement de PIIA, pour toute autre catégorie	Non remboursable	589,00 \$
Projet pour usage de catégorie H et pour un OBNL		
Projet soumis au PIIA, construction, agrandissement, transformation, rénovation ou autres travaux	Incluant les projets intégrés	Gratuit
Modification architecturale à un projet déjà approuvé		Gratuit
Projet pour un usage de catégorie C, R ou P		
Construction ou agrandissement d'un bâtiment principal		583,00 \$
Transformation ou rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment ou d'une aire d'entreposage des matières résiduelles	Sans agrandissement	214,00 \$
	Incluant l'éclairage sur le bâtiment	
Aménagement extérieur	Aménagement paysager, aire de stationnement, aire de chargement et de déchargement, aire d'entreposage extérieur, équipement accessoire, bâtiment accessoire, etc.	139,00 \$
Projet d'affichage	Enseigne ou panneau-réclame	139,00 \$
Plan d'affichage d'ensemble		556,00 \$
Café-terrasse ou bar-terrasse		214,00 \$
Écran visuel (mur-écran pour équipement mécanique)		214,00 \$
Autres travaux ou projets soumis au PIIA		139,00 \$
Éclairage extérieur du site		589,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Projet pour un usage de catégorie I, U ou Z		
Construction ou agrandissement d'un bâtiment principal		877,00 \$
Transformation ou rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment	Incluant l'éclairage sur le bâtiment	358,00 \$
Aménagement extérieur	Aménagement paysager, aire de stationnement, équipement accessoire	214,00 \$
Affichage	Enseigne ou panneau-réclame	144,00 \$
Plan d'affichage d'ensemble		556,00 \$
Autres travaux ou projets soumis au PIIA		144,00 \$
Éclairage extérieur du site		589,00 \$
Projet pour un usage de catégorie A ou ÉCO		
Construction ou agrandissement d'un bâtiment	Coût par superficie brute de plancher	
	0 à 200 m ²	144,00 \$
	201 à 500 m ²	278,00 \$
	501 à 5 000 m ²	417,00 \$
	5 001 m ² et plus	556,00 \$
Autres travaux ou projets soumis au PIIA		144,00 \$
Présentation subséquente d'un projet		
Présentation subséquente d'un projet, à la demande du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ou du conseil municipal		Gratuit
Adaptation d'un immeuble		
Adaptation d'un immeuble à l'accessibilité sans obstacle		Gratuit
Garantie financière pour la conformité à un PIIA		
Construction ou agrandissement pour un usage de la catégorie H , sauf l'usage de la classe H1		1 286,00 \$/unité d'habitation
Transformation ou rénovation pour un usage de classe H4 ou H5		2 783,00 \$
Construction, agrandissement ou transformation pour un usage de catégorie C ou R	Tarif établi selon la superficie brute de plancher avec un minimum de 2 750 \$ et un maximum de 50 000 \$	13,00 \$/m ²
Construction, agrandissement ou transformation pour un usage de la catégorie I	Tarif établi selon la superficie brute de plancher avec un minimum de 2 750 \$ et un maximum de 50 000 \$	4,00 \$/m ²

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Garantie financière pour la conformité à un PIIA (suite)		
Rénovation de l'enveloppe extérieure du bâtiment pour un usage de catégorie C, R, P ou I	Incluant l'éclairage sur le bâtiment	2 836,00 \$
Café-terrasse ou bar-terrasse		2 836,00 \$
Aire de jeux (garderie)		2 836,00 \$
Aire d'entreposage des matières résiduelles ou équipements divers		2 836,00 \$
Modification à une aire de stationnement ou aménagement de l'emplacement pour un usage de classe H4 ou H5 ou de catégorie C, R, P ou I		2 809,00 \$
Affichage d'une enseigne principale détachée		2 836,00 \$
Enseigne directionnelle		583,00 \$
Éclairage extérieur du site	Coût minimum	1 214,00 \$
	Coût maximum	12 145,00 \$
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES (N° 2018-295)⁸		
L'usage principal est la catégorie H1	Nouveau projet	945,00 \$
	Correctif	677,00 \$
L'usage principal est la catégorie H2	Nouveau projet	945,00 \$
	Correctif	677,00 \$
L'usage principal est la catégorie H3	Nouveau projet	945,00 \$
	Correctif	677,00 \$
L'usage principal est la catégorie H4	Nouveau projet	2 100,00 \$
	Correctif	2 100,00 \$
L'usage principal est la catégorie H5	Nouveau projet	2 100,00 \$
	Correctif	2 100,00 \$
L'usage principal est la classe H/PI	Nouveau projet	2 000,00 \$
	Correctif	2 120,00 \$
L'usage principal est la classe C	Nouveau projet	2 140,00 \$
	Correctif	2 140,00 \$
L'usage principal est la classe R	Nouveau projet	2 140,00 \$
	Correctif	2 140,00 \$
L'usage principal est la classe C/PI	Nouveau projet	2 846,00 \$
	Correctif	2 846,00 \$
L'usage principal est la classe R/PI	Nouveau projet	2 846,00 \$
	Correctif	2 846,00 \$

⁸ Une dérogation mineure est requise pour chacun des sujets visés ou des sujets associés, sauf pour un usage des classes **H1**, **H2** ou **H3** et un OBNL.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES (N° 2018-295)⁹ (suite)		
L'usage principal est la classe P*	Nouveau projet	995,00 \$
	Correctif	712,00 \$
L'usage principal est la classe ÉCO*	Nouveau projet	995,00 \$
	Correctif	712,00 \$
L'usage principal est la classe I	Nouveau projet	2 846,00 \$
	Correctif	2 846,00 \$
L'usage principal est la classe A	Nouveau projet	995,00 \$
	Correctif	995,00 \$
L'usage principal est la classe U	Nouveau projet	2 846,00 \$
	Correctif	2 846,00 \$
L'usage principal est la classe Z	Nouveau projet	2 846,00 \$
	Correctif	2 846,00 \$
<i>*Pour un OBNL de classe P ou ÉCO</i>	Nouveau projet	471,00 \$
	Correctif	471,00 \$
DEMANDE DE SOLUTIONS DE RECHANGE EN VERTU DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION (N° 2018-293)^{10 11}		
L'usage principal est la catégorie H1		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H2		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H3		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H4		2 100,00 \$
L'usage principal est la catégorie H5		2 100,00 \$
L'usage principal est la classe H/PI		2 120,00 \$
L'usage principal est la classe C		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe R		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe C/PI		2 846,00 \$
L'usage principal est la classe R/PI		2 846,00 \$
L'usage principal est la classe P		995,00 \$
L'usage principal est la classe ÉCO		9 950,00 \$
L'usage principal est la classe I		2 846,00 \$

⁹ Une dérogation mineure est requise pour chacun des sujets visés ou des sujets associés, sauf pour un usage des classes **H1**, **H2** ou **H3** et un OBNL.

¹⁰ Une demande de solution de rechange est requise pour chacun des sujets visés. Le conseil peut, par résolution, exempter le requérant du versement de la garantie financière pour des motifs sérieux.

¹¹ Aucuns frais supplémentaires pour une demande de solution de rechange payée et reportée si étudiée dans la même année civile.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
DEMANDE DE SOLUTIONS DE RECHANGE EN VERTU DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION (N° 2018-293)^{12 13} (suite)		
L'usage principal est la classe A		995,00 \$
L'usage principal est la classe U		2 846,00 \$
L'usage principal est la classe Z		2 846,00 \$
Garantie financière		
Garantie financière exigée avant l'émission d'un permis de construction (sauf H1 , H2 et H3)	Remboursable suivant l'attestation de conformité de travaux	12 508,00 \$
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES (N° 2018-297)		
Certificat d'autorisation		
Certificat d'autorisation de démolition		133,00 \$
Garantie financière		
Garantie financière	Tarif par logement	1 286,00 \$
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS (N° 2018-298)		
L'usage principal est la catégorie H1		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H2		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H3		945,00 \$
L'usage principal est la catégorie H4		2 100,00 \$
L'usage principal est la catégorie H5		2 100,00 \$
L'usage principal est la classe H/PI		2 120,00 \$
L'usage principal est la classe C		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe R		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe P*		995,00 \$
L'usage principal est la classe ÉCO*		995,00 \$
L'usage principal est la classe I		2 846,00 \$
L'usage principal est la classe A		995,00 \$
L'usage principal est la classe U		2 846,00 \$
<i>*Pour un OBNL de classe P ou ÉCO</i>		471,00 \$

¹² Une demande de solution de rechange est requise pour chacun des sujets visés. Le conseil peut, par résolution, exempter le requérant du versement de la garantie financière pour des motifs sérieux.

¹³ Aucuns frais supplémentaires pour une demande de solution de rechange payée et reportée si étudiée dans la même année civile.

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) (N° 2018-299)		
L'usage principal est la catégorie H1		679,00 \$
L'usage principal est la catégorie H2		679,00 \$
L'usage principal est la catégorie H3		679,00 \$
L'usage principal est la catégorie H4		2 100,00 \$
L'usage principal est la catégorie H5		2 100,00 \$
L'usage principal est la classe H/PI		2 120,00 \$
L'usage principal est la classe C		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe R		2 140,00 \$
L'usage principal est la classe P*		712,00 \$
L'usage principal est la classe ÉCO*		712,00 \$
L'usage principal est la classe I		2 846,00 \$
L'usage principal est la classe A		712,00 \$
L'usage principal est la catégorie U		2 846,00 \$
<i>*Pour un OBNL de classe P ou ÉCO</i>		471,00 \$
DEMANDE EN VERTU DU RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) (N° 2018-300)		
Demande d'approbation d'un Plan d'aménagement d'ensemble (par zone)	Incluant la modification d'un règlement d'urbanisme en lien avec un PAE	6 072,00 \$
AFFICHAGE		
Demande d'affichage	Validation de projet non remboursable, mais déductible si émission, dans les 12 mois du dépôt d'un projet, d'un certificat d'autorisation relativement à chaque enseigne soumise	144,00 \$
Enseigne pour un usage complémentaire pour la catégorie de signalisation touristique installée dans une fenêtre ou une vitrine	Tarif par demande	7 500,00 \$
Construction, installation, modification, réparation ou déplacement d'une enseigne ou d'un panneau-réclame		358,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
PERMIS DE TOURNAGE CINÉMATOGRAPHIQUE (tournage ou séance photographique)		
Dépôt en garantie	Catégorie I	1 000,00 \$
	Catégorie II	2 000,00 \$
	Catégorie III et IV	5 000,00 \$
	Catégorie V	10 000,00 \$
Demande générale	Catégorie I	205,00 \$/jour/site
	Catégorie II	331,00 \$/jour/site
	Catégorie III	494,00 \$/jour/site
	Catégorie IV	714,00 \$/jour/site
	Catégorie V	1 313,00 \$/jour/site
Demande relative à un camp de base prévu dans la liste ci-après (camions, roulottes, cantine, génératrice, etc.): <ul style="list-style-type: none"> • Centre administratif Clovis-Langlois • Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère • Maison dite Louis-H.-La Fontaine • Cercle social Pierre-Boucher • Centre des glaces Gilles-Chabot • Marchés publics Lionel-Daunais et De Montbrun • Parcs municipaux 	Catégorie II	110,00 \$/jour/site
	Catégorie III	221,00 \$/jour/site
	Catégorie IV	331,00 \$/jour/site
	Catégorie V	441,00 \$/jour/site
Demande relative à un site de stationnement prévu dans la liste ci-après (véhicules personnels seulement): <ul style="list-style-type: none"> • Centre administratif Clovis-Langlois • Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère • Maison dite Louis-H.-La Fontaine • Cercle social Pierre-Boucher • Centre des glaces Gilles-Chabot • Marchés publics Lionel-Daunais et De Montbrun • Parcs municipaux • Sur rue 	Catégories II à V	110,00 \$/jour/site

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
PERMIS DE TOURNAGE CINÉMATOGRAPHIQUE (tournage ou séance photographique) (suite)		
Frais de retard	Pour toute demande ne respectant pas les délais	110,00 \$/jour/site
Pénalités prévues en cas de tournage ou séance photographique sans permis	<p>1. S'il s'agit d'une personne physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour une première infraction, une amende de 500 \$ à 1 000 \$; pour une récidive, une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$. <p>2. S'il s'agit d'une personne morale :</p> <ul style="list-style-type: none"> pour une première infraction, une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$; pour une récidive, une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$. <p>Si l'infraction est continue, cette continuité constitue, jour par jour, des infractions distinctes.</p> <p>Ni la délivrance d'un constat d'infraction, ni le paiement d'une amende ou l'exécution d'un jugement en découlant ne dispensent le contrevenant de payer les frais du permis exigé.</p>	
AUTRES PERMIS		
Entrepreneurs en déneigement (allées et stationnements privés)	Prix de base pour le premier véhicule	225,00 \$
	Montant à ajouter au prix de base pour chaque véhicule additionnel	60,00 \$
Licence pour animal domestique		Gratuit
DEMANDE DE MODIFICATION À UN RÈGLEMENT		
Règlement n° 2018-289, 2018-290, 2018-291, 2018-292, 2018-293, 2018-294, 2018-295, 2018-296, 2018-297, 2018-298, 2018-299 ou 2018-300	Procédure	2 396,00 \$
	Montant du remboursement si refus par le conseil municipal	1 648,00 \$
	Modification annuelle à l'initiative de la Ville (omnibus)	959,00 \$

SECTION C – SECTION SERVICES TECHNIQUES D'INGÉNIERIE

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
REMPACEMENT DE SERVICES LATÉRAUX (EAU POTABLE ET ÉGOUT) DANS L'EMPRISE MUNICIPALE		
Services relatifs à des travaux d'infrastructures municipales		
NOUVEAUX SERVICES		
Travaux d'installation initiale sur une rue existante ayant déjà les conduites d'eau potable et d'égout sous la rue	<ul style="list-style-type: none"> Dépôt de 1500 \$ par chèque certifié lors de la demande de permis Montant total payable par chèque certifié, traite bancaire ou mandat de poste avant le début des travaux Montant du dépôt déduit de la facture finale lorsque les travaux sont terminés, mais non remboursable si les travaux ne sont pas exécutés 	Coût réel + 15 % de frais d'administration
REMPACEMENT DES SERVICES		
Travaux de remplacement des services	Le propriétaire doit présenter une preuve d'exécution des travaux par la Ville ou un de ses mandataires si l'ensemble des services latéraux ont été remplacés au cours des 15 dernières années et que le représentant de la Ville considère leur état satisfaisant.	À la charge du propriétaire
Immeuble résidentiel unifamilial, bigénération, moins de six logements ou de classe agricole	Modalités détaillées ci-après s'appliquent*	1 235,00 \$
Immeuble résidentiel autre que résidence unifamiliale, bigénération, moins de six logements ou de classe agricole		30 % du coût réel + 15 % de frais d'administration ou un montant minimum de 1 235,00 \$
Immeuble commercial, industriel ou institutionnel	Travaux facturés selon les modalités des règlements de la Ville les décrétant	Coût réel + 15 % de frais d'administration
<p><i>*Les montants mentionnés relativement aux travaux de remplacement sont facturés par la Ville à la fin des travaux. Ceux-ci sont payables en deux versements égaux, le premier devant être effectué dans les 30 jours de la date du compte et le second dans les six mois de cette même date.</i></p> <p><i>Les tarifs reflètent le remplacement de trois services. Advenant l'impossibilité de remplacer les trois services, les frais applicables seront facturés au prorata (1/3 ou 2/3).</i></p> <p><i>Dans le cas où le branchement latéral à être remplacé dessert plus d'un immeuble résidentiel unifamilial, la Ville verra à installer un branchement latéral pluvial et latéral sanitaire par immeuble afin de rendre conformes ces immeubles à la réglementation. Conséquemment, chacun des immeubles desservis sera facturé conformément à la présente section.</i></p> <p><i>Un immeuble de catégorie mixte est facturé selon la catégorie prédominante déposée au rôle d'évaluation en vigueur.</i></p>		

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Services relatifs à des travaux d'infrastructures municipales (suite)		
NOUVELLE INFRASTRUCTURE MUNICIPALE		
Conception, surveillance et gestion du dossier pour le développement de nouvelles rues sur le territoire de la municipalité	Services professionnels (laboratoire, arpentage, firme de génie, etc.)	Coût réel des services professionnels + frais de gestion du personnel de la Ville
	Frais de gestion du personnel de la Ville	Taux horaire + avantages sociaux + 15 % de frais d'administration
	Services professionnels rendus par la Ville. Le promoteur s'engage à payer le coût du personnel.	Taux horaire + avantages sociaux + 15 % de frais d'administration
MODIFICATION DE PLAN DE LA VILLE À LA SUITE DES EXIGENCES D'UN TIERS		
Modification de plan à la demande d'une tierce partie	Frais de gestion du personnel de la Ville	Taux horaire + avantages sociaux + 15 % de frais d'administration
Services relatifs à une demande de travaux ponctuelle		
Immeuble résidentiel	Unifamilial, bigénération, moins de six logements ou de classe agricole	1 750,00 \$
	Tout autre immeuble résidentiel	30 % du coût réel + 15 % de frais d'administration
Immeuble commercial, industriel ou institutionnel		Coût réel + 15 % de frais d'administration
AUTRES TRAVAUX		
Ouverture ou fermeture de l'alimentation en eau potable	Pendant les heures régulières de travail	Gratuit
	Après les heures régulières de travail	195,00 \$
Cueillette de branches d'arbres à l'aide de la déchiqueteuse	Prix de base	88,00 \$/heure
	Coût minimum (15 minutes)	22,00 \$
Remorquage d'un véhicule		126,00 \$
Réfection d'une entrée charretière	Trottoir ou trottoir-dalle	Coût réel
	Bordure	
Sciage horizontal d'une entrée charretière	Bordure	Coût réel
Installation, réparation et modification de compteurs d'eau		À la charge du propriétaire

SECTION D – SECTION SPORTS ET LOISIRS

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
ADMINISTRATION LOISIRS		
Carte Accès-Boucherville	Résident (période de 24 mois)	
	Carte individuelle	11,00 \$
	Carte familiale	26,00 \$
	Carte individuelle 65 ans et plus (période de 48 mois)	14,00 \$
	Non-résident	
	Carte individuelle (période de 12 mois)	74,00 \$ ou 9,00 \$/mois
	Carte familiale (période de 12 mois)	180,00 \$
	Remplacement d'une carte perdue	5,00 \$
Politique de reconnaissance et de soutien aux organisations (Tarification à partir du 1 ^{er} septembre 2024) *	Enfant	11,00 \$/participant
	Adulte	16,00 \$/participant
	<i>* Consulter la section « LOCATION D'INSTALLATIONS AUX ORGANISATIONS ACCRÉDITÉES » de la présente section pour connaître les tarifs établis pour certaines activités spéciales des organisations.</i>	
Technicien de scène chargé de projet	Montage et balance de son (8 heures)	273,00 \$
	Répétition générale (8 heures)	273,00 \$
	Spectacle (4 heures)	383,00 \$
	Spectacle et démontage (4 heures)	383,00 \$
Publicité dans le programme de loisirs en ligne	1 page couleur	500,00 \$
	½ page couleur	335,00 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE		
Documents en location	Livre (période de 21 jours)	3,50 \$
Frais de retard et documents perdus	Perte d'un document	Coût réel du document
	Document remis en retard	Sans frais
Document incomplet/abimé	Frais de réparation	8,50 \$
Abonnement	Bibliothèque seulement	Gratuit
Accès Internet		Gratuit
Frais d'impression	Noir et blanc	0,25 \$/page
	Couleur	1,25 \$/page
	Impression 3D	0,25 \$/gramme
Frais de photocopie	Noir et blanc	0,25 \$/page
Vente d'articles usagés	Jeux vidéo	5,00 \$
	Livres pour adulte usagés et multimédia	2,00 \$
	Livres jeunesse et revues	1,00 \$
Cahier d'histoire et de coloriage	Résident	10,00 \$
	Non-résident	15,00 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
SPORTS		
Patinage libre au Centre des glaces Gilles-Chabot	Admission à une séance et abonnement	Gratuit
Bâton-rondelle	Admission à une séance et abonnement	Gratuit
Piscine	Admission à une séance avec la carte Accès-Boucherville	
	Enfant (moins de 12 mois)	Gratuit
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	2,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	4,00 \$
	Famille	8,00 \$
	Admission à une séance sans la carte Accès-Boucherville	
	Enfant (moins de 12 mois)	Gratuit
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	4,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	8,00 \$
	Forfait de 10 séances pour résident	
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	14,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	28,00 \$
	Forfait à 10 séances pour non-résident	
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	20,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	40,00 \$
	Abonnement annuel pour résident	
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	32,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	64,00 \$
	Famille	136,00 \$
	Abonnement 6 mois pour résident	
Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	16,00 \$	
Adulte (16 ans et +)	32,00 \$	
Famille	68,00 \$	

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
SPORTS (suite)		
Piscine (suite)	Abonnement annuel pour non-résident	
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	110,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	220,00 \$
	Famille	440,00 \$
	Abonnement 6 mois pour non-résident	
	Enfant (12 mois à 16 ans) Étudiant (25 ans et moins) Adulte (60 ans et plus)	95,00 \$
	Adulte (16 ans et +)	190,00 \$
	Famille	380,00 \$
Salle d'entraînement au Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	Par séance	3,00 \$
	Abonnement avec la carte Accès-Boucherville	
	Abonnement 6 mois	79,00 \$
	Abonnement 12 mois	135,00 \$
Badminton	Admission à une séance et abonnement	Gratuit
DIVERS		
Camps de jour	Semaine	92,00 \$
	Journée	22,00 \$
	Journée de sortie	10,00 \$
	Relâche scolaire	27,00 \$
Animaparcs	Journée et semaine	Gratuit
	Journée de sortie régulière	10,00 \$
	Journée de sortie spéciale	30,00 \$
Navette fluviale	Résident (période de 24 mois)	
	Adulte sans carte annuelle Parc ou Réseau	9,25 \$
	Adulte détenteur de la carte annuelle Parc ou Réseau	Gratuit
	Enfant (6 à 17 ans)	Gratuit
	Enfant (5 ans et moins)	Gratuit
	Non-résident	
	Adulte sans carte annuelle Parc ou Réseau	17,00 \$
	Adulte détenteur de la carte annuelle Parc ou Réseau	7,50 \$
	Enfant (6 à 17 ans)	4,25 \$
Enfant (5 ans et moins)	Gratuit	

**SECTION E – SECTION LOCATION D’INSTALLATION
ET UTILISATION DE MACHINERIE**

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
LOCATION DE SALLES		
Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère		
Salle Robert-Lionel-Séguin	Résident	44,00 \$/heure
	Non-résident	68,25 \$/heure
	Lancement de livre (résident)	Gratuit
	Lancement de livre (non-résident)	68,25 \$/heure
Café centre d’art		
Salle de projection – local 114	Résident	55,00 \$/heure
	Non-résident	84,00 \$/heure
	Artiste – Pratique individuelle	16,25 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	38,00 \$/heure
Espace détente – local 202		Non disponible
Salle de réunion – local 204	Résident	22,00 \$/heure
	Non-résident	36,75 \$/heure
Atelier – local 203	Résident	22,00 \$/heure
	Non-résident	36,75 \$/heure
	Artiste – Pratique individuelle	11,00 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	22,00 \$/heure
Atelier – local 205	Résident	27,25 \$/heure
	Non-résident	42,00 \$/heure
	Artiste – Pratique individuelle	11,00 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	22,00 \$/heure
Atelier – local 303	Résident	27,25 \$/heure
	Non-résident	42,00 \$/heure
	Artiste – Pratique individuelle	11,00 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	22,00 \$/heure
Atelier – local 305	Résident	22,00 \$/heure
	Non-résident	36,75 \$/heure
	Artiste – Pratique individuelle	11,00 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	22,00 \$/heure
Atelier spécialisé Sculpture – local 211	Artiste – Pratique individuelle	16,25 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	27,25 \$/heure
Atelier spécialisé Vitrail et estampe – local 215	Artiste – Pratique individuelle	16,25 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	27,25 \$/heure
Atelier spécialisé Céramique – local 316	Artiste – Pratique individuelle	16,25 \$/jour/personne
	Artiste – Diffusion et classe de maître	27,25 \$/heure

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF	
LOCATION DE SALLES (suite)			
Centre Mgr-Poissant			
Café Belle-Lurette	Résident	49,50 \$/heure	
	Non-résident	78,75 \$/heure	
Cercle social Pierre-Boucher			
Grande salle	Résident	82,00 \$/heure	
	Non-résident	131,25 \$/heure	
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier			
Salle Euclide-Vézina	Résident	44,00 \$/heure	
	Non-résident	68,25 \$/heure	
LOCATION D'ESPACES SPORTIFS			
Glaces			
Saison hiver (réservation spontanée) 1 ^{er} janvier au 30 mars 2024 3 sept. au 31 décembre 2024	Lundi au vendredi		
	Avant 18 h	179,00 \$/heure	
	Entre 18 h et 22 h 30	242,00 \$/heure	
	Après 22 h 30	179,00 \$/heure	
	Samedi et dimanche		
	Avant 8 h	131,00 \$/heure	
	Entre 8 h et 18 h	179,00 \$/heure	
	Entre 18 h et 22 h 30	231,00 \$/heure	
	Après 22 h 30	179,00 \$/heure	
	Autres		
	Journée pédagogique et fériée	131,00 \$/heure	
Saison hiver (contrat privé) 1 ^{er} janvier au 30 mars 2024 3 sept. au 31 décembre 2024	Lundi au vendredi		
	Avant 18 h	295,00 \$/heure	
	Entre 18 h et 22 h 30	349,00 \$/heure	
	Après 22 h 30	295,00 \$/heure	
	Samedi et dimanche		
	Avant 8 h	181,00 \$/heure	
	Entre 8 h et 18 h	244,00 \$/heure	
	Entre 18 h et 22 h 30	278,00 \$/heure	
	Après 22 h 30	244,00 \$/heure	
	Saison été (réservation spontanée) 1 ^{er} avril au 2 septembre 2024	Lundi au vendredi	
		Avant 18 h	152,00 \$/heure
Entre 18 h et 22 h 30		210,00 \$/heure	
Après 22 h 30		152,00 \$/heure	
Samedi et dimanche			
Avant 8 h		126,00 \$/heure	
Entre 8 h et 18 h		152,00 \$/heure	
Entre 18 h et 22 h 30		186,00 \$/heure	
Après 22 h 30		152,00 \$/heure	
Autres			
Journée pédagogique et fériée		126,00 \$/heure	

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Glaces (suite)		
Saison été (contrat privé) 1 ^{er} avril au 2 septembre 2024	Lundi au vendredi	
	Avant 18 h	190,00 \$/heure
	Entre 18 h et 22 h 30	247,00 \$/heure
	Après 22 h 30	190,00 \$/heure
	Samedi et dimanche	
	Avant 8 h	158,00 \$/heure
	Entre 8 h et 18 h	189,00 \$/heure
	Entre 18 h et 22 h 30	215,00 \$/heure
	Après 22 h 30	189,00 \$/heure
	Autres	
Journée pédagogique et fériée	120,00 \$/heure	
Curling Janvier à décembre 2024	Location curling occasionnel	89,00 \$/heure
	Programme d'initiation avec animateur	188,00 \$/2 heures
Terrains de baseball et balle-molle		
Parc Pierre-Boucher (baseball) Parc Pierre-Laporte (baseball) Parc de Normandie (balle-molle)	Résident	23,00 \$/heure*
	Non-résident	47,00 \$/heure*
	Éclairage (obligatoire à partir de 20 h 30)	27,00 \$/heure*
	Frais d'entretien	53,00 \$*
	Dépôt de garantie pour la clé	100,00 \$*
	<i>*Les frais d'entretien s'appliquent à toute location. Sur demande, un entretien supplémentaire peut être fait au même tarif. Le coût de l'éclairage est en sus. Une clé est requise pour avoir accès à la cabane de marqueurs. Un dépôt de garantie est exigé.</i>	
Terrains de soccer naturels		
SEPT JOUEURS		
Parc-école Antoine-Girouard Parc-école Paul-VI Parc de la Rivière-aux-Pins Parc de Picardie Parc des Explorateurs	Résident	11,00 \$/heure*
	Non-résident	22,00 \$/heure*
	Éclairage (obligatoire à partir de 20 h 30)	27,00 \$/heure*
	<i>*Le coût de l'éclairage est en sus. Disponible uniquement au parc-école Paul-VI.</i>	
NEUF JOUEURS		
Parc de Normandie Parc Joseph-Huet	Résident	13,50 \$/heure
	Non-résident	27,00 \$/heure
	Éclairage	Non disponible
ONZE JOUEURS		
Parc Anne-Marie-Lemay Parc Claude-Melançon	Résident	17,00 \$/heure
	Non-résident	34,00 \$/heure
	Éclairage	Non disponible

DESCRIPTION		DÉTAILS	TARIF
Terrain de soccer synthétique			
Parc des Gouverneurs	Résident		63,00 \$/heure*
	Non-résident		126,00 \$/heure*
	Éclairage		27,00 \$/heure*
	<i>*Le coût de l'éclairage est en sus.</i>		
Terrain de volleyball de plage			
Parc Pierre-Laporte	Réservation spontanée <i>(sur présentation de deux cartes Accès-Boucherville)</i>		Gratuit
	Résident		13,00 \$/heure
	Non-résident		26,00 \$/heure
	Éclairage		Inclus
Terrain de pickleball			
Parc Pierre-Laporte (patinoire multisport)	Résident		13,00 \$/heure
	Non-résident		26,00 \$/heure
	Éclairage		Inclus
Terrain de basketball			
Parc Pierre-Laporte (patinoire multisport)	Résident		16,00 \$/heure
	Non-résident		32,00 \$/heure
	Éclairage		Inclus
Piscines			
Paul VI			77,00 \$/heure
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier (pour les résidents)	Bassin 1 (10 couloirs)		218,00 \$/heure
	Bassin 2 (8 couloirs)		164,00 \$/heure
	Bassin 3 et glissoire		109,00 \$/heure
	Bassin extérieur		109,00 \$/heure
	Bassin 1-2-3		447,00 \$/heure
	Couloir		33,00 \$/heure/couloir
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier (pour les non-résidents)	Bassin 1 (10 couloirs)		436,00 \$/heure
	Bassin 2 (8 couloirs)		328,00 \$/heure
	Bassin 3 et glissoire		218,00 \$/heure
	Bassin extérieur		218,00 \$/heure
	Bassin 1-2-3		894,00 \$/heure
	Couloir		67,00 \$/heure/couloir
Sauveteur supplémentaire			36,00 \$/heure
Moniteur supplémentaire			38,00 \$/heure
LOCATION D'ÉTAL DE MARCHÉ PUBLIC			
Marché De Montbrun			
Saison – 7 jours/semaine Avril à octobre	Tarif régulier		2 910,00 \$
	Tarif réduit*		1 455,00 \$
	<i>*Le tarif réduit est accordé aux maraîchers bouchervillois dont la production est entièrement biologique.</i>		
Vente de sapins de Noël Novembre à décembre			866,25 \$

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Marché Lionel-Daunais		
1 jour/semaine	Tarif régulier	68,00 \$
	Tarif réduit*	34,00 \$
2 jours/semaine	Tarif régulier	100,00 \$
	Tarif réduit*	50,00 \$
3 jours/semaine	Tarif régulier	131,00 \$
	Tarif réduit*	65,50 \$
1 semaine	Tarif régulier	236,00 \$
	Tarif réduit*	118,00 \$
Saison – 7 jours/semaine Avril à octobre	Tarif régulier	2 910,00 \$
	Tarif réduit*	1 455,00 \$
	<i>*Le tarif réduit est accordé aux maraîchers bouchervillois dont la production est entièrement biologique.</i>	
Vente de sapins de Noël Novembre à décembre	Période complète	656,25 \$
	Tarif quotidien	73,50 \$
LOCATION D'INSTALLATIONS MUNICIPALES POUR DES FINS DE TOURNAGE		
Parc Pierre-Laporte		
Patinoire multisport		110,25 \$/heure
Terrain de volleyball		55,75 \$/heure
Chalet Sébastien-Lareau		220,50 \$/heure ou 1 102,50 \$/jour
Terrain synthétique		330,75 \$/heure ou 1 653,75 \$/jour
Terrain de baseball		110,25 \$/heure
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier		
Dojo		110,25 \$/heure
Passerelle		110,25 \$/heure
Salle Euclide-Vézina		84,00 \$/heure
Piscine		Non disponible
Centre des glaces Gilles-Chabot		
Glace	Avant 18 h	189,00 \$/heure
	Entre 18 h et 22 h 30	252,00 \$/heure
Location de la salle 3		47,25 \$/heure
Utilisation du hall 3-4		84,00 \$/heure
Utilisation du hall 1-2		84,00 \$/heure
Utilisation d'une chambre des joueurs		57,75 \$/heure
Autres installations		
Club d'aviron (terrasse)		110,25 \$/heure
Terrain de baseball		110,25 \$/heure
Terrain de soccer		110,25 \$/heure
Piscine Paul-VI		330,75 \$/heure ou 1 575,00 \$/jour
Parc et espace vert		110,25 \$/heure

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Autres installations (suite)		
Centre administratif Clovis-Langlois		Non disponible
Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère	Salle Robert-Lionel-Séguin	84,00 \$/heure
	Espace public	220,50 \$/heure
Cercle social Pierre-Boucher		330,75 \$/heure ou 1 575,00 \$/jour
Marchés publics		110,25 \$/heure
Café centre d'art	Bâtiment	3 307,50 \$/jour
	2 ^e étage	1 102,50 \$/jour
	3 ^e étage	1 102,50 \$/jour
	Espace détente	110,25 \$/heure
	Salle de projection	110,25 \$/heure
	Atelier	57,75 \$/heure
Centre Mgr-Poissant	Bâtiment	330,75 \$/heure ou 1 575 \$/jour
	Café-cuisine	110,25 \$/heure
LOCATION D'INSTALLATIONS AUX ORGANISMES ACCRÉDITÉS		
Installations municipales		
Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier	Piscine extérieure	71,00 \$
	Piscine intérieure	71,00 \$
	Piscine Paul-VI	71,00 \$
	Salle de judo	28,00 \$
	Salle de musculation	28,00 \$
	Salle Euclide-Vézina	11,00 \$
Parc Pierre-Laporte	Patinoire multisport	22,00 \$
	Terrain de volleyball extérieur	6,00 \$
	Chalet Sébastien-Lareau, grande salle	28,00 \$
Bibliothèque	Salle Robert-Lionel-Séguin	28,00 \$
Terrains sportifs	Terrain baseball éclairé	29,00 \$/2 heures
	Terrain baseball éclairé De Normandie	26,00 \$/2 heures
	Terrain de baseball non éclairé	23,00 \$
	Allée de pétanque parc Rivière-aux-Pins	5,50 \$
	Allée de pétanque parc L.-H.-Lafontaine	5,50 \$
	Allée de pétanque parc Vincent-D'Indy	5,50 \$
	Terrain de soccer éclairé	29,00 \$/2 heures
	Terrain de soccer non éclairé	23,00 \$
	Terrain synthétique éclairé	70,00 \$/2 heures
Terrain synthétique non éclairé	56,00 \$/2 heures	

DESCRIPTION	DÉTAILS	TARIF
Installations municipales (suite)		
Café centre d'art	Café	33,00 \$
	Salle de projection	22,00 \$
	Atelier 203	11,00 \$
	Salle 204	11,00 \$
	Atelier 205	17,00 \$
	Atelier de sculpture	11,00 \$
	Atelier de vitrail	11,00 \$
	Atelier 302	11,00 \$
	Atelier 303	11,00 \$
	Atelier 305	11,00 \$
	Atelier de céramique	11,00 \$
Centre administratif Clovis-Langlois	Salle Antoine-Demers	11,00 \$
Centre Mgr-Poissant	Café-cuisine	28,00 \$
	Cuisine	11,00 \$
	Local 01	11,00 \$
	Local 304	17,00 \$
Centre multifonctionnel Francine-Gadbois	Atelier 1	11,00 \$
	Cuisine	11,00 \$
	Garderie	11,00 \$
	Studio 1	28,00 \$
	Studio 2	22,00 \$
	Studio 3	22,00 \$
	Studio 4	22,00 \$
	Studio 5	22,00 \$
	Salle 6 (vestiaire)	11,00 \$
	Salle 7	11,00 \$
	Salle A	33,00 \$
	Salle B	33,00 \$
	Salle C	33,00 \$
	Salle de formation	28,00 \$
	Salle des organismes	11,00 \$
Salle polyvalente	28,00 \$	
Verrière	22,00 \$	
Cercle social Pierre-Boucher	Grande salle/cuisine	28,00 \$
Installations scolaires		
École Boucherville Elementary School	Gymnase	28,00 \$
Écoles primaires du Centre de services scolaires des Patriotes	Gymnase	31,00 \$
	Frais de fausse alarme	98,00 \$
École secondaire De Mortagne	Aile D	31,00 \$
	Cafétéria	37,00 \$
	Classe	11,00 \$
	Gymnase 3	37,00 \$
	Gymnases 1 et 2	57,00 \$

DESCRIPTION		DÉTAILS	TARIF
Autres installations			
Église de Sainte-Famille	Concert-pratique à l'église		
	Prix de base (7 heures)		491,00 \$
	Montant à ajouter pour chaque heure supplémentaire		65,00 \$
	Salle paroissiale		33,00 \$
Paroisse Saint-Sébastien	Sous-sol		28,00 \$
Centre communautaire Saint-Louis	Salle		33,00 \$
UTILISATION DE MACHINERIE MUNICIPALE			
Balai aspirateur sur camion			157,50 \$
Camion avec arrosoir de rue			184,00 \$
Chargeur sur roues			157,50 \$
Rétro-excavatrice			121,00 \$
Tracteur 40 HP à trottoir et à gazon sans accessoire			100,00 \$
Faucheuse pour tracteur 40 HP à trottoir et gazon			100,00 \$
Tondeuse pour tracteur 40 HP à trottoir et gazon			100,00 \$
Souffleuse pour tracteur 40HP à trottoir et gazon			121,00 \$
Aspirateur à gazon			121,00 \$
Vaporisateur			121,00 \$
Camion nettoyage d'égout			280,00 \$
Camionnette			50,00 \$
Camion à benne 10 roues (19 500 livres et moins)			105,00 \$
Camion à nacelle			121,00 \$
Camion service aqueduc et égout			121,00 \$
Camion 10 roues avec équipement à neige			184,00 \$
Souffleuse à neige motorisée pour chargeur			368,00 \$
Débroussailleuse			263,00 \$
Pompe 4 po (10,6 cm) sur roues			30,00 \$
Pompe 6 po (15,4 cm) sur roues			48,00 \$
Compresseur sur roues			63,00 \$
Génératrice sur roues			63,00 \$
Rouleau compacteur			121,00 \$
Camion-citerne			184,00 \$
Camion avec boîte fermée de 12 à 16 pieds			142,00 \$
Camion atelier mécanique			121,00 \$

